

INFOS PRATIQUES

Apporter son masque.

Apporter sa gourde et son pique-nique.

Pas de navette ; rendez-vous directement dans les communes.
Une navette sera affectée uniquement pour les sorties à l'extérieur du site (escalade, patinoire...) et de la commune.

Venir en tenue de sports.

Vente en ligne et inscription papier.

-Horaires d'accueil : de 8h30 à 17h (début des activités : 9h).
En cas d'aléas, le programme peut être amené à évoluer.

© Vitré Communauté. Photos : Max Juillot - Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour inscrire votre enfant aux animations sportives. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont uniquement communiquées aux agents du service des sports. Les données sont conservées pendant 1 an pour les activités sportives. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Renseignements / 02 99 74 52 61
Inscriptions en ligne / vitrecommunaute.bzh

ANIMATIONS SPORTIVES
ATOUT VAC

21>23déc. 2026

Nouveaux horaires 8h30>17h

Pour les 11* / 17 ans
*11 ans dans l'année

Vitré Communauté, la proximité

vitrecommunaute.bzh

VITRÉ COMMUNAUTÉ

LES 21, 22 ET 23 DÉCEMBRE

1. Val d'Izé /// 46 €

Lundi 21 > mercredi 23 décembre

Lundi : Activités multisports
Mardi : Activités multisports
Mercredi : Block'Out (escalade en salle) et Patinoire

2.Argentré-du-Plessis /// 46 €

Lundi 21 > mercredi 23 décembre

Lundi : Activités multisports
Mardi : Activités multisports
Mercredi : Block'Out (escalade en salle) et Patinoire



BULLETIN D'INSCRIPTION

Atout Vac - 21 > 23 décembre 2026

À retourner complété et signé impérativement pour **le 13 décembre 2026 inclus** accompagné de votre règlement (chèques vacances ou chèque à l'ordre de Régie Sport / Jeunesse), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.
E-mail : animationsportive@vitrecommunaute.org
Inscription également possible sur **www.vitrecommunaute.org**

Nom .....

Prénom .....

Garçon ☐ **Fille** ☐ **Date de naissance** ../../..

Adresse .....

.....

Tel. portable .....

Tel. portable * .....

Mail .....

* celui de la personne autorisée à récupérer l'enfant.

☐ *Je souhaite recevoir les informations pour les animations sportives.*
☐ *Je souhaite recevoir les informations pour les piscines.*
☐ *Je souhaite recevoir les informations pour la base de loisirs de la Haute-Vilaine.*

L'inscription de votre enfant sera considérée confirmée à réception de ce bulletin, accompagné du réglement, **dans la limite des places disponibles. Vous recevrez une confirmation écrite sous 7 jours.**

46 € ☐ Les 21, 22 et 23 décembre 2026 à **Val dIzé** (Complexe sportif)
46 € ☐ Les 21, 22 et 23 décembre 2026 à **Argentré-du-Plessis** (Complexe sportif)

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, ...
Domicilié(e) à : .....
Agissant en qualité de responsable légal, ...
Autorise mon enfant : .....
A participer aux activités sportives organisées par Vitré Communauté.
De plus, j'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction de Vitré Communauté de toute responsabilité pour tout incident du fait du mineur lui-même.
☐ J'Autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation).
Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos/vidéos ne doivent pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 1 an.

Fait à ..... , le ../../..

Signature obligatoire du reponsable légal de la mention «lu et approuvé»